

**Bureau du CSE choisi par la direction ?
Ils nous cassent les urnes !
Mobilisons-nous contre ce déni de démocratie !**

Le 15 novembre dernier vous avez été 56% à faire confiance à la CGT pour vous représenter au sein du Comité Social et Economique. La CGT a obtenu la majorité absolue, avec 8 sièges titulaires sur 15, et nous vous en remercions.

Lors de la première réunion du CSE, le 12 décembre, 3 candidats UNSA (sur 4 postes) ont été élus au bureau du CSE, contre l'avis de la majorité des élus ... Une mise au point s'impose !

La direction avait préparé une urne, un isoloir et un logiciel permettant le vote secret pour les participants à distance. Pour la première fois, elle a ensuite fait savoir qu'elle souhaitait prendre part au vote pour l'élection du secrétaire et du trésorier du CSE. Les élus UNSA ont immédiatement demandé le recours au vote secret, au lieu de l'habituel vote à main levée.

Résultat : égalité entre les 7 voix CFTC-UNSA plus celle de la direction, contre les 8 voix de la CGT. La loi prévoyant qu'en cas d'égalité des voix, est élu le candidat le plus âgé, Monsieur Cathier (UNSA) l'a donc emporté sur Emmanuelle Tanguy-Laclau (CGT) en tant que secrétaire, et d'après ce principe, Mesdames Noël et Avé ont été élues sans difficulté trésorière et trésorière adjointe. Il semble que la direction ait donc réussi à faire élire ses propres candidats à la tête du CSE, faisant fi du choix très net fait par les salariés lors des élections. La CGT se retrouve minoritaire au bureau du CSE, alors qu'elle est majoritaire dans le vote des salariés, et ce simplement parce que ses élus sont plus jeunes ! Ce bureau du CSE ne reflète donc en rien votre vote !

C'est à se demander si, par son comportement préférentiel en faveur de l'UNSA et de la CFTC et son intrusion dans le vote des élus pour l'élection du bureau du CSE, la direction ne détourne pas le vote de la majorité des salariés et ne commet un déni de démocratie.

Ce coup monté semble confirmer définitivement un manque total d'indépendance de l'UNSA et de la CFTC vis-à-vis de la direction. Ces organisations syndicales ne semblent donc pas crédibles pour défendre les salariés.

La majorité CGT demandera la tenue d'une réunion extraordinaire afin de faire voter un règlement intérieur prévoyant qu'en cas d'égalité, le candidat ayant obtenu le plus de voix au 1^{er} tour des élections professionnelles soit logiquement élu. Il sera possible ensuite d'élire les membres du bureau en respectant la démocratie, et ce même si la direction s'entête à vouloir voter.

Nous appelons l'ensemble des salariés attachés au respect de la démocratie, électeurs CGT ou non, à interpeller les élus CFTC-UNSA pour leur demander que cesse leur comportement honteux qui les rend indignes de vous représenter.

Nous comprendrions que nos collègues, convaincus que nous méritons mieux qu'une démocratie de république bananière, fassent une irruption lors de la prochaine réunion du CSE afin d'exiger que la direction s'abstienne de choisir elle-même un bureau du CSE censé les représenter, à l'encontre d'un choix qu'ils ont déjà très clairement exprimé.

Une telle intervention permettrait peut-être à notre direction de comprendre qu'elle se doit de respecter votre vote et de mettre fin à ce hold-up sur la démocratie !



Retrouvez les tracts CGT sur notre site internet : <http://ericsson.reference-syndicale.fr/blog>
Abonnez-vous à nos tweets : [@CGT_Ericsson](https://twitter.com/CGT_Ericsson) et à notre lettre d'information : www.ugict.cgt.fr

Vous souhaitez nous contacter, nous faire part de votre situation, de votre avis, être informé(e) par mail, adhérer au syndicat :
écrivez-nous : cgt.esf@laposte.net